



AREP
HAUTS-DE-FRANCE

**LA FORMATION
AU SERVICE
DE MON
ÉTABLISSEMENT**



**GUIDE DES FORMATIONS PROPOSÉES
EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**

ÉDITO

LA PROFESSIONNALISATION,
UN OUTIL ESSENTIEL
POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT.





Réponse aux enjeux majeurs de nos établissements, la professionnalisation est aujourd'hui un outil essentiel au service de votre projet : groupes de travail, journées pédagogiques, journées des communautés... sont en effet des moments privilégiés pour insuffler une véritable dynamique à votre projet d'établissement.

Depuis plus de 50 ans, l'AREP Hauts-de-France, réseau des centres de formation continue des établissements de l'enseignement catholique, dispense des formations reconnues dans de nombreux domaines professionnels : **formations sur catalogue ou co-construites avec votre établissement...** toutes nos formations bénéficient d'une logique de parcours, par territoire et répondent naturellement à toutes les exigences réglementaires.

Ancré au sein même de nos lycées privés catholiques de la région Hauts-de-France, l'AREP, conformément au statut de l'Enseignement Catholique, promeut une vision chrétienne de l'homme et participe à la formation d'hommes et de femmes à la lumière de l'Evangile.

Découvrez dans les pages suivantes l'offre de formations dispensées dans votre région ; l'AREP vous guide, vous accompagne et vous propose des **sessions intra ou inter-établissements** aux dates et lieux convenus ensemble.

Par téléphone au **03.20.07.96.18**,
par mail **contact@arephautsdefrance.fr**,
engagez-vous dans cette dynamique essentielle
à votre projet d'établissement !

A très bientôt !

Richard FETRE,
Président, AREP Hauts-de France.

Christophe GEORGES,
Directeur Diocésain,
En charge de la formation continue
et de l'apprentissage.

LA DYNAMIQUE 'FORMATION' DANS MON ÉTABLISSEMENT



Entretien professionnel

- La formation comme réponse aux résultats de l'entretien professionnel.
- Identification des besoins avec le/la salarié/e, proposition/s de formation en lien avec son évolution.



Projet d'Établissement

- La formation comme outil pour faire vivre le projet d'Établissement.
- Groupes de travail, journées pédagogiques, journées des communautés...



Communauté d'Établissements

- La formation comme vecteur du partage entre collaborateurs de nos Établissements.
- Formations collectives, par territoire, par bassin...

L'OFFRE DE FORMATIONS DANS MA RÉGION

L'AREP Hauts-de-France, réseau des centres de formation continue des établissements de l'enseignement catholique, dispense des formations dans de nombreux domaines professionnels.

Notre organisme est habilité par la branche professionnelle à délivrer des actions de formation professionnelle en réponse à vos besoins. Fort de plus de 50 ans d'expérience dans la formation continue, l'AREP Hauts-de-France est inscrit dans un process d'amélioration continue qui vous garantit la qualité des formations dispensées.

Nous vous proposons des formations inscrites au catalogue, mais également des formations sur-mesure, au plus près de vos attentes :



Actions programmées, disposant d'un calendrier de sessions défini par notre organisme.
Possibilité d'inscrire un ou plusieurs salariés selon vos besoins.
Réalisation des formations dans notre organisme, à Villeneuve d'Ascq.



Actions à la demande, co-construites avec votre établissement.
Déclenchement de la formation soumis à l'inscription d'un minimum de 6 salariés.
Réalisation des formations dans votre établissement, ou dans notre organisme.

Professionnalisation de la pratique

Professionnaliser la pratique des ASEM

2 jours (14h)



Personnel d'entretien : professionnaliser votre pratique

2 jours (14h)



Initiation au 'baby' signe

2 jours (14h)



Adopter une conduite idéale en situation d'urgence chez l'enfant

1 jour (7h)



Promotion, mobilité professionnelle

Certificat CléA ® - Évaluation initiale

1 jour (7h)



Certificat CléA ® Numérique - Evaluation initiale

1 jour (7h)



Certificat CléA ® - Parcours de formation

Durée
à déterminer





Plus d'informations sur nos actions (contenu, objectifs, modalités, etc.) :
www.arephautsdefrance.fr > Rubrique « Salariés de l'enseignement privé »

Évolution de l'environnement

Prévenir le harcèlement scolaire

2 jours (14h)



Prévenir et agir contre le décrochage scolaire

2 jours (14h)



Évolution de l'environnement social des élèves
et de leur famille

2 jours (14h)



Les nouveaux comportements scolaires

3 jours (21h)



Égalité d'accès

Intégration et accompagnement du handicap
en milieu scolaire

3 jours (21h)



Initiation à la langue des signes

3 jours (21h)



Comptabilité et gestion

Analyser la situation financière de mon établissement

2 jours (14h)



Mettre en place un contrôle interne efficace

1 jour (7h)

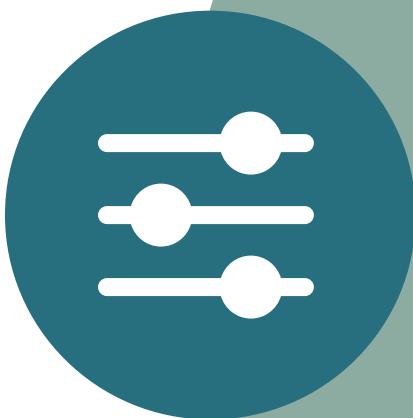


Comment accélérer la production des comptes annuels
dans les établissements de l'enseignement privé ?

2 jours (14h)



COMMENT INSCRIRE MES SALARIÉS ?



Actions à la demande

- Programme, durée, dates et lieu convenus avec votre établissement.
A partir de 6 participants.
Maillage possible avec d'autres établissements de votre territoire.



Les demandes de sessions se réalisent auprès de notre organisme :

- 03.20.07.96.18
- contact@arephautsdefrance.fr

Une première prise de contact sera réalisée afin de préciser vos attentes et confirmer la faisabilité de votre projet. Une proposition personnalisée vous sera alors transmise, accompagnée du bulletin d'inscription correspondant.



Actions programmées

- Sessions « inter-établissements », sur Villeneuve d'Ascq.
- Sessions garanties à partir de 6 participants.
- Maillage possible avec d'autres établissements de votre territoire.



Les inscriptions se réalisent sur notre site internet :

- www.arephautsdefrance.fr > **Rubrique « Salariés de l'enseignement privé »** en cliquant sur le bouton «S'inscrire» de la formation souhaitée.
- Vous pouvez alors inscrire vos salarié/es via le formulaire en ligne.



* Sur l'ensemble des formations proposées, une demande de prise en charge peut être effectuée auprès de votre OPCO, à l'initiative de votre établissement.



AREP
HAUTS-DE-FRANCE

AREP Hauts-de-France
Parc de la Haute Borne - 70 avenue de l'Harmonie
59262 Sainghin-en-Mélantois - Tél. 03 20 07 96 18
contact@arephautsdefrance.fr